



Dax, le 2 juillet 2008

Objet : FCP Doubl'Ô Monde 5

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre correspondance concernant votre placement dans le Fonds Doubl'Ô Monde 5 souscrit en avril 2002 et à échéance le 25 avril 2008.

Vous avez souhaité obtenir des réponses à certaines de vos interrogations sur le fonctionnement de ce placement :

Point 1 - L'information sur le mécanisme du Fonds Doubl'Ô Monde 5

1.1 Une information claire et complète

La notice d'information qui vous a été remise lors de la souscription expose les différentes caractéristiques du Fonds Doubl'Ô Monde 5 : une absence de risque (la garantie du capital investi à l'échéance hors commission de souscription), les différents scénarii de performance, les frais, l'éligibilité au PEA.

Conformément à la réglementation en vigueur, sachez que la notice d'information a été soumise à l'agrément préalable de la Commission des Opérations de Bourse (devenue l'Autorité des Marchés Financiers). Cette dernière s'est livrée à un examen attentif des caractéristiques du produit, de ses objectifs et de ses risques.

Enfin, nous vous rappelons qu'afin de compléter l'information précitée, votre établissement tient à votre disposition la valeur liquidative du FCP, la composition du panier de référence ou du portefeuille. Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez également solliciter la communication d'autres documents, comme le règlement du FCP, le rapport annuel des commissaires aux comptes, le rapport réglementaire.

1.2. Le mécanisme du Fonds

A la différence des FCP traditionnels, le Fonds Doubl'O Monde 5 vous offre, comme il vous l'a été annoncé dès la souscription, la garantie de récupérer à l'échéance l'intégralité de votre capital initial (hors commission de souscription) et ce même en cas de baisse des marchés, ce qui représente une sécurité certaine.



La contrepartie à cette absence totale d'aléas consiste dans la perception d'un rendement complémentaire éventuel limité et décorrélé des évolutions du marché en cas de croissance.

C'est ce qui explique que votre relevé de portefeuille ait pu afficher une moins-value latente à certaines époques, mais qu'à l'échéance, vous n'avez subi aucune moins-value.

Tel que cela figure dans la notice d'information du fonds Doubl'O Monde 5 validée par la Commission des Opérations de Bourse devenue l'Autorité des Marchés Financiers, cette performance complémentaire est déterminée grâce à l'application d'une formule construite à partir d'un panier de douze valeurs (Ahold, Canon, Ford, Lloyds, etc..), lesquelles ont été sélectionnées pour leur potentiel de croissance à moyen ou long terme.

Par ailleurs, comme vous l'avez compris, dans le cadre des différents scénarii prévus par la notice, la formule permettant de calculer le montant final de votre remboursement (investissement initial + performance éventuelle) est mise en œuvre sur les deux dernières années de la vie du Fonds. En conséquence, sur la survenue d'un événement exceptionnel affectant l'une de ces valeurs (fusion, radiation de la cote, etc..), il n'est pas possible de modifier la composition du panier et donc de la formule.

Enfin, l'analyse historique des valeurs composant le panier permet de construire la formule, mais, comme vous le savez, les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Cela explique que certains titres composant le panier, ont pu contre-performer au cours de la durée de vie de votre Fonds, dans un contexte de marchés boursiers très chahutés.

Point 2- La performance de votre placement

À l'échéance du Fonds, comme il vous l'a été annoncé dès la souscription, vous avez récupéré 100% de votre capital initial (hors commission de souscription).

L'évolution des douze valeurs du panier n'a pas permis de remplir les conditions du doublement du capital qui étaient, conformément à la notice d'information, qu'aucune des douze valeurs du panier ne devait afficher une baisse de -40% par rapport à sa valeur d'origine aux dates de constatation figurant dans la notice.

Afin de vous aider à en mieux comprendre les raisons, nous vous joignons les évolutions du panier du Fonds Doubl'O Monde 5 aux différentes dates de constatation fixées par la notice.

Sachez qu'à la première date de constatation, le 18 juillet 2006 deux valeurs composant le panier (Ahold et Ford) ont enregistré une baisse supérieure au seuil de -40% fixé par la notice.

En application de la formule, le premier scénario figurant sur la notice d'information qui prévoit notamment pour le souscripteur la possibilité de doubler son capital ne peut donc s'appliquer.



Le second scénario s'applique, ce qui signifie que vous avez perçu à l'échéance du Fonds le meilleur remboursement entre :

- votre capital initial (hors commission de souscription), plus un coupon de 0%, ou
- votre capital initial (hors commission de souscription), multiplié par 60% de l'évolution du panier calculée à l'échéance.

En effet, conformément à la notice d'information (rubrique « modalités ») le fait qu'une ou plusieurs actions ont franchi le seuil de - 40% dès la première date de constatation entraîne l'application d'un coupon de 0%, ou d'un coefficient de 60%.

Pour que le fonds Doubl'O Monde 5 génère une performance complémentaire positive, il aurait fallu que la moyenne des évolutions du panier de référence dépasse 1,70 (en effet $1,70 \times 60\% = 1,02$).

Or, vous constaterez que l'évolution du panier aux différentes dates de constatation est inférieure à ce seuil. Elle était par exemple de 1,16 au 18 octobre dernier (moyenne des six évolutions). Toutefois, grâce à la garantie vous étiez sûr de percevoir votre capital initial (hors commission de souscription)

Point 3- Le suivi de votre placement

Lors de la composition du panier à la création du Fonds Doubl'O Monde 5, notre choix s'est notamment porté sur les actions Ahold et Ford pour les raisons suivantes :

Ahold, lors de la mise en place du Fonds, nos analystes relevaient que cette société néerlandaise spécialisée dans la grande distribution, souffrait d'une exposition significative au marché américain (à hauteur des 2/3 des ventes et des bénéfices) mais que son exposition à l'Argentine n'était par contre pas assez conséquente pour endommager les résultats 2001. En dépit d'une forte sensibilité à la bonne tenue de l'économie, nos analystes rappelaient que le management avait réitéré son message de confiance en annonçant que les objectifs fixés pour 2001 seraient maintenus.

Ford, était positionné comme le premier constructeur automobile mondial. Fabricant de véhicules industriels, il a profité de son leadership sur ce secteur pour développer des activités connexes très rentables. Il opérait en particulier dans la location de voitures et de véhicules industriels à travers sa filiale Hertz. Ford Crédit Company proposait, quant à elle, une gamme de services financiers à destination de la clientèle du groupe.

Les actions ont été choisies sur la base d'une analyse fondamentale des valeurs.
Ces valeurs ont affiché une baisse supérieure à - 40% :

Ford, qui depuis l'origine (le 25 avril 2002) jusqu'à la première date de constatation (le 18 juillet 2006) a perdu - 60,54%. Le secteur de l'automobile a fortement souffert ces dernières années. Par ailleurs, le Groupe n'a pas su se positionner sur un secteur qui a évolué et n'a pas pu répondre aux nouvelles attentes.



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Ahold, qui depuis l'origine (le 25 avril 2002) jusqu'à la première date de constatation (le 18 juillet 2006) a perdu - 71,77%. Le groupe de distribution alimentaire a été affaibli par une concurrence accrue, notamment sur le marché américain, et a connu, par ailleurs, des conditions économiques fragilisées par un scandale comptable.

Nous espérons par la présente avoir répondu à vos interrogations et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Relations Clients

PJ. : Tableau de performance de votre Fonds

Pour toute correspondance : CEAPC-Service Relations Clients-Région Adour-Avenue de la Gare-B.P 28-40100
DAX